



Grambois



# Le Bulletin

## Informations Municipales - OCTOBRE 2019 - Numéro 38

### EDITORIAL

Chères Gramboisiennes, Chers Gramboisiens,

La rentrée s'est opérée dans de bonnes conditions, avec des élèves enthousiastes et pressés de découvrir leur nouvel univers scolaire.

La « prise en main » par les enseignants et personnels s'est faite sans trop de difficultés.

Les locaux de l'ancienne école sont désormais réinvestis par des personnes qui ont la volonté de contribuer à la vie et l'animation de notre commune.

Le départ du Docteur Passemard m'a conduit à être très actif dans la recherche d'un nouveau médecin, avec l'aide de notre pharmacienne.

Notre commune accueillera prochainement un nouveau médecin.

Les travaux d'extension du cimetière seront achevés fin octobre et les familles qui souhaitent un caveau ou le jardin du souvenir, pourront désormais en disposer, après tant d'années d'attente, d'opposition et de vaines querelles... !

Enfin, le chantier de réalisation des logements locatifs par Mistral Habitat va démarrer et j'en suis très heureux pour nos jeunes, nos anciens et nos familles inscrits sur des listes d'attente.

Le conseil municipal et moi-même, nous réjouissons d'avoir pu réaliser ces projets essentiels pour l'avenir de notre commune.

Je vous souhaite un bel automne, et reste à votre disposition.

Le Maire,  
Alain FERETTI

### DANS CE NUMERO...

Edito .....	1
Compte rendu réunion publique .....	2
Conseils municipaux .....	4
Travaux à venir .....	7
Vie associative.....	8
Informations municipales.....	13



Pour être régulièrement tenu au courant des événements à Grambois, il suffit de vous inscrire à notre liste de diffusion en envoyant un mël à [info.grambois@gmail.com](mailto:info.grambois@gmail.com), de déposer votre adresse électronique en mairie ou de consulter notre site [www.grambois.fr](http://www.grambois.fr).

Suivez l'actualité de notre communauté de communes en vous abonnant à la newsletter

**cotelubinfo**

directement sur le site  
[www.cotelub.fr](http://www.cotelub.fr)



**CONCOURS NATIONAL DE  
L'ARBRE REMARQUABLE  
Notre chêne pluricentenaire  
est nommé...**

**Votez pour notre arbre  
sur le site :  
[www.arbredelannee.com](http://www.arbredelannee.com)**



Le Bulletin - Informations Municipales - Mairie - 84240 GRAMBOIS - Site : [www.grambois.fr](http://www.grambois.fr)  
Directeur de la publication : **Alain FERETTI**  
Comité de Rédaction : Alain FERETTI, Jean-Pierre CENDRON, Brigitte MARGAILLAN,  
Dominique PALOMBO, Anne-Sophie AVEZ, David COLOM, Denis DUFRENE, William TONDUT  
Tous droits de reproduction et d'adaptation réservés  
Publication trimestrielle



## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU 22 AOÛT 2019

Le maire remercie les Gramboisiens venus toujours aussi nombreux à ce rendez-vous annuel où l'action de leurs élus leur est présentée. Il rappelle que c'est le dernier exercice de ce mandat, car « *comme vous le savez des élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020* ». Il remercie également les nouveaux Gramboisiens qui ont choisi notre commune et leur souhaite la bienvenue.

Il précise que cet exercice permet un échange sur les actions et projets de la commune, et donne également l'occasion de répondre aux questions. Il sera suivi d'un buffet offert par la mairie et d'un concert du groupe « *The Trouble Notes* ».



### Quelques points d'actualité

Un nouveau service PSQ (police de sécurité du quotidien) a signalé à la municipalité des problèmes concernant le stationnement. Une réflexion sera engagée pour mettre en place des solutions (de type marquage au sol pour éviter que des véhicules ne soient verbalisés). Le fleurissement du village conserve sa « fleur », décernée par le label « Villes et villages fleuris », avec les encouragements remis par le Président de la Région, grâce à la mise en œuvre du travail réalisé notamment par Marie-Hélène Sonnery et qui sera poursuivi. Enfin l'habillage du rond-point du Moulin du Pas est achevé.

### La réalisation de projets attendus depuis des années

L'année qui vient de s'écouler a été une année de réalisations de projets attendus depuis longtemps.

- L'antenne de téléphonie mobile est enfin opérationnelle et la fibre optique va se déployer. Les études sur les connexions ont été menées et les armoires de branchement seront installées au 1<sup>ème</sup> semestre 2020.
- Le Canal de Provence a raccordé la partie Nord de la commune.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la population est de 1289 habitants et le maire remercie les habitants de leur collaboration pour l'opération de recensement de la population.

La vie associative est importante, riche et très conviviale et Alain Feretti tient à remercier tous les bénévoles qui s'impliquent pour la vie locale et invite les participants à les soutenir, à donner un coup de main et un peu de leur temps. Deux associations nouvelles se sont jointes pour l'organisation des apéritifs d'été : la Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) et le Football club de Grambois.

Le maire rappelle que la matinée des associations aura lieu le dimanche 8 septembre et lance un nouvel appel pour participer à l'association de jumelage Grambois/Solignano. Il rappelle que le feu d'artifice de la fête votive est reporté au 21 décembre 2019 à 19 heures. Il en remercie le président du Comité des Fêtes et toute son équipe pour le succès de ces manifestations.

Il se félicite du succès du Festival Durance-Luberon chaque été sur la place de la mairie. Il rappelle que, depuis mars dernier, la commune dispose désormais d'une séance de cinéma tous les mois grâce à la Tournée du Cigalon. Les séances ont lieu en plein air pendant l'été, dans la salle polyvalente le reste du temps et rencontrent une bonne fréquentation.

## L'évolution du village

Elle continue avec :

- La disparition du hangar à l'entrée qui donne une ouverture très esthétique vers le cœur historique,
- L'extension du cimetière qui permet enfin de donner satisfaction aux nombreux Gramboisiens qui attendaient depuis longtemps.
- La création d'une esplanade qui sera un lieu de convivialité avec la création d'une fontaine (avec récupération de l'eau de source), d'un cheminement sécurisé et normé PMR vers le village et la pose de bancs publics.
- La création d'une trentaine de places de parking dont nous avons besoin et d'un arrêt de bus sécurisé.

Et surtout la réalisation de notre nouveau groupe scolaire... que les Gramboisiens étaient plus de 400 à venir visiter le 14 juin dernier.

Tous ces projets sont enfin réalisés et leurs financements acquis sans avoir fragilisé les équilibres financiers de la commune et sans augmenter sa fiscalité. Son patrimoine s'est enrichi d'un établissement que de nombreuses communes nous envient tandis que les anciens locaux seront investis par des personnes désireuses de faire vivre notre village.

Certaines étaient présentes lors de la réunion et le maire les remercie d'entreprendre à Grambois :

- Maison des Assistantes Maternelles
- Petite restauration et vente de produits locaux
- Atelier d'artiste
- Architecte...

Toutes ces entreprises apporteront de la vie, mais aussi des ressources financières nouvelles.

Par ailleurs la municipalité étudie avec la bibliothèque son relogement.

Alain Feretti remercie le Conseil municipal pour son soutien - et particulièrement Raymond Garcia qui a suivi quotidiennement ces travaux.

Il signale qu'outre le groupe scolaire, Grambois dispose de la cuisine la plus moderne du secteur.

Le budget est maîtrisé, la fiscalité stable depuis 10 ans, grâce notamment à une gestion rigoureuse. Le poids de la dette reste stable avant et après toutes ces réalisations.

La Direction des Finances Publiques a évalué les performances, la qualité et l'efficacité de notre commune qui a obtenu le meilleur score pour les délais de paiement : 20.6/20.

Le maire en profite pour adresser ses félicitations au personnel.

## Quelques ombres au tableau

Il précise qu'il y a tout de même quelques ombres au tableau :

- Certains chemins ont été très abîmés et une opération sera programmée avant l'hiver pour leur réhabilitation.
- La Mine d'eau du cimetière devait être réhabilitée cet été, mais le chantier a été reporté, faute de bénévoles en nombre suffisant.
- Les 12 logements locatifs ont pris du retard et le chantier ne démarrera que début septembre.
- La réactivité par rapport aux pannes ou dégradations de l'éclairage public qui n'est pas assez rapide en raison du coût des dispositifs nécessaires pour effectuer les réparations
- Le PLU dont les phases de concertations sont très longues
- Les déchets jetés au bord de nos chemins par des personnes indécates.

## Les projets en cours et à venir :

Le maire rappelle les principaux projets dont la mise en œuvre est en cours ou se produira dans un avenir proche :

- Extension du cimetière avec la réalisation d'une esplanade et d'une fontaine ainsi que d'un « Jardin du souvenir ».
- Mise en œuvre du Portail Famille pour les utilisateurs cantine et garderie
- Réalisation par Mistral Habitat des 12 logements locatifs (loyers entre 350 et 430 euros)
- Réfection des chemins, de la voirie et de la place du 19 mars
- Création de bornes de recharge pour les véhicules électriques
- Réparation du rempart et du chemin de garde
- Lancement d'une étude pour améliorer le stationnement
- Réunion d'information sur le PLU



## COMPTE RENDU SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MAI 2019

Le maire demande d'ajouter un point à l'ordre du jour. Alpes de Lumières – Réfection de la mine d'eau à partir du 15 juillet Modification des critères de subvention attribuée par le Département de Vaucluse. Le maire demande une participation de 2705 euros en remplacement de celle accordée à hauteur de 2505 euros soit un supplément de 200 euros. Accepté à l'unanimité.

### **Label Eco Quartier**

Le maire explique que la phase 1 soit la création du lotissement de Barraban étant terminée, il propose que selon les conseils de la DDT il y a lieu de s'inscrire pour avoir le label « Eco Quartier » auprès des administrations de l'Etat (inscription dans un répertoire). Le maire propose l'inscription. Accepté à l'unanimité.

### **Groupe scolaire**

Le maire explique que le 14 juin une visite des locaux sera organisée autour de plusieurs temps forts avec des animations et des activités pour tous. Le maire précise que l'inauguration officielle aura lieu ultérieurement. Il propose qu'une plaque commémorative en hommage au Colonel « Arnaud Beltrame » soit apposée sur le fronton de l'école. Le maire précise qu'il va en demander l'autorisation à la famille. Accepté à l'unanimité.

### **Décisions modificatives**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité de procéder à des virements de compte à compte pour ajuster le budget. Accepté à l'unanimité.

### **Modifications du tableau des effectifs**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de modifier et de compléter le tableau des effectifs des emplois permanents à temps complet, non complet et non titulaires pour besoins saisonniers ou occasionnels nécessaires au fonctionnement des services municipaux.

Accepté à l'unanimité.

### **Remboursement de sinistre**

Le maire expose au conseil municipal que suite aux bris de glace intervenus dans la salle polyvalente, les travaux de réparation ont été réalisés.

L'assurance prenant en charge ce type de sinistre, la commune a reçu un remboursement des frais engagés pour un montant de 819.74 euros.

Accepté à l'unanimité.

Jean-Pierre Cendron demande si les rideaux occultants vont être réparés.

### **Syndicat d'énergie Vauclusien**

Le Maire propose que la commune de Grambois transfère au Syndicat d'énergie Vauclusien la compétence infrastructure de recharge pour véhicules hybrides et électriques (IRVE). Il informe que le Syndicat procédera à l'installation d'une borne à Grambois, dont les frais seront à sa charge. Les bornes de recharge (2) seront installées à côté du hangar municipal.

Accepté à l'unanimité.

### **Création Régie de recettes « Périscolaire »**

Le maire explique au conseil municipal que suite à l'acquisition du logiciel « Portail Famille » il y a lieu de modifier la régie notamment les moyens de paiement pour la cantine et la garderie.

Accepté à l'unanimité.

### **Informations diverses**

- Fermeture Gendarmerie de Beaumont – Renforts d'été non mis à disposition l'été 2019 et perte d'effectifs. L'idée est de faire une motion avec COTELUB, pour sauvegarder les brigades de Gendarmerie. Accepté à l'unanimité.
- Trésorerie de Pertuis : suite à la mise en place de la feuille de route ministérielle, quel avenir de la Trésorerie de Pertuis ? Motion de soutien nécessaire en posant les inquiétudes (70 comptes gérés, la possible disparition des effectifs au profit du numérique). Accepté à l'unanimité.
- Dépôt de déchets sauvage : les forces de l'ordre, l'ONF sont prévenus. Nous serons peut-être amenés à poser des caméras dans des lieux « stratégiques ».
- L'avenir de l'ancien groupe scolaire. Mise à disposition : Le docteur Passemard n'est pas intéressé. Projet de maison d'assistante maternelles ; Projet de déménagement de la bibliothèque. Demande pour un cabinet d'architectes, Demande pour une maison d'artistes, demande pour une maison de soins alternatifs.
- Diffusion du bulletin municipal de mai 2019 dans les boîtes à lettres dès aujourd'hui.
- Le maire énonce les chiffres concernant les dépenses et les recettes pour le nouveau groupe scolaire.
- Christian Autard aborde le SEDEL et la demande de ré-adhésion et dans quelle mesure le bilan des 3 années écoulées pourraient être présenté. A prévoir au prochain conseil municipal
- Christian Autard aborde le sujet de la mutuelle villageoise mise en place. Il propose de faire un rappel aux habitants. Le maire propose de faire ça en juin. Bilan + dates de permanences.
- Alain Tedde reprend le sujet de la mutuelle et demande si le nombre d'adhérents est identique aux prévisions.
- Alain Tedde indique qu'il a un problème de réception de courriers électroniques.
- Alain Tedde prend à partie Raymond Garcia.



## COMPTE RENDU SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1ER JUILLET 2019

### Extension du cimetière

Le maire refait l'historique des demandes en instance. A ce jour le piquetage du projet est réalisé. Le tracé des murs et de la fontaine prévue sur l'esplanade sont réalisés. A ce jour 25 familles sont en attente de se porter acquéreurs d'un caveau et d'une concession. Depuis 1983 les concessions étaient réservées aux résidences principales compte tenu de la surface du cimetière. A ce jour, tous les demandeurs pourront être satisfaits. Le montant des travaux s'élève à 137 000 €. Ce montant est réparti en fonction du nombre de places : 2 – 4 ou 6 places.

30 caveaux pour 102 places soit un prix de 1325 € / place. Accepté à l'unanimité. Le maire propose au conseil municipal de revoir les modalités d'attribution de concession qui à ce jour dans le cimetière actuel sont perpétuelles.

Le maire propose au conseil municipal de passer à des concessions trentenaires dans l'extension prévue.

Il propose le tarif de 300 euros la concession pour 30 ans. Accepté à l'unanimité.

### Loyer Boulangerie + vente matériel

Le maire explique que pour faciliter le travail de la cantine, une machine à couper le pain serait la bienvenue.

La boulangerie en a une à céder. Il paraît donc opportun de lui accorder une gratuité de 1 mois de loyer en contrepartie de la machine coupe pain soit une valeur de 738 €. Accepté à l'unanimité.

### Classement des cloches

Suite à la réception d'un courrier du Ministère de la Culture, le maire explique que le classement des cloches pourrait avoir lieu. Le maire explique que l'Eglise Notre Dame de Beauvoir étant déjà un bâtiment inscrit il n'y aura pas plus de contraintes pour le classement des cloches. 1 contre (Christian Autard) – Accepté à la majorité.

### SEDEL – Renouvellement de la convention éclairage public

Le maire rappelle qu'à ce jour ce partenariat a permis une économie de 46% sur 10 ans. Le maire revient sur la question de l'extinction de l'Eclairage Public durant quelques heures la nuit. Le maire explique qu'il souhaiterait un débat public avant la prise de décision et relate les faits survenus durant « le jour de la nuit » et les incivilités cette nuit là. Le maire rappelle que la compétence « éclairage » a été confiée au SEV. Brigitte Margaillan explique l'entretien avec le PNRL concernant le retour d'économies. Le maire propose de surseoir Adopté à l'unanimité.

Le SEDEL propose le même service pour les économies d'eau. Une réunion sera organisée sur ce thème.

### Création d'un emploi aidé – P.E.C

Le maire rappelle l'emploi d'un service civique avec qui tout se passe bien. Bonnes relations avec les associations.

Un emploi d'été qui a réalisé un audit sur l'environnement. Son étude sera présentée au conseil municipal courant été 2019.

Il propose de créer un emploi P.E.C à raison de 20h/semaine pour une durée de 6 mois renouvelable 3 fois (maxi 18 mois)

Accepté à l'unanimité

### CoteLub – Accord cadre pour le nombre de représentants

La maire fait lecture du projet proposé par CoteLub et du nombre de siège accordé par collectivité.

Le maire propose de valider la proposition de CoteLub. Adopté à l'unanimité.

### Fonds d'aide aux jeunes

Le maire rappelle que chaque année des jeunes de la commune en bénéficient. La contribution est de 200 euros.

Accepté à l'unanimité.

### Informations diverses

- Départ du docteur Passemard au 31 juillet 2019. Recherche active d'un remplaçant. 2 pistes actuellement
- Groupe scolaire : terminé et déménagement entre le 2 et le 15 juillet 2019. L'ancienne école sera libre. Beaucoup de propositions d'installation de nouveaux services (M.A.M ; bibliothèque ; architecte ; atelier d'artistes ; activité vente produits locaux ; petite restauration ; restera 2 pièces à attribuer)
- Demande d'accueil de loisirs pour les enfants par les parents et proposition d'une association pour réaliser des ateliers d'éveil le mercredi et les petites vacances, probablement dans la salle de motricité du nouveau groupe scolaire moyennant un tarif de 15 à 17 €/jour, beaucoup moins cher qu'au CLSH de la Tour d'Aigues.
- La fête de l'école et l'ouverture au public du 14 juin pour les visites ont eu un énorme succès avec plus de 450 personnes. Réel succès. Forte participation des Gramboisiens et des parents d'élèves. La remise de livres aux élèves a été faite par l'Inspecteur d'Académie. Bon retour des visiteurs.
- Travaux aux abords de l'école en cours de finition. Connexion et compteur définitif pour l'électricité le 03 juillet. VRD2 en cours de travaux. Beaucoup de polémique par rapport au petit rond-point. Le maire réexplique que cet ouvrage a vocation à limiter la vitesse sur ce point très dangereux et qu'il est dommage que certaines personnes ne soient pas respectueuses de la limitation de vitesse.
- Résultat du Tribunal du 20 juin pour expulsion d'un locataire en retard de loyer. Remis au 05 septembre en attente de la décision de la commission de surendettement.
- L'apéritif de fin de chantier sera organisé le 05 juillet 2019 à 19h à l'école
- Remarque de Christian Autard par rapport à l'édification d'un mur Chemin des Vignes. Le mur gêne la visibilité. Ce mur ne respecte pas le règlement du lotissement. Christian Autard demande au maire d'adresser un courrier au propriétaire.
- Jacqueline Michaud évoque l'installation d'un voisin derrière sa propriété et fait part de ses inquiétudes. Le maire explique que des courriers recommandés ont été adressés.
- Distribution de la lettre d'été en cours avec la liste des permanences CCF.

## COMPTE RENDU SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2019

### Renouvellement bail TDF

Le maire expose que le bail ayant été signé il y a 36 mois et compte tenu de la période de commercialisation déjà écoulée, il y a lieu de signer un avenant au bail pour un renouvellement de 36 mois. Accepté à l'unanimité.

### Régularisation facture SIVOM

Le maire explique au conseil municipal que compte tenu de l'acceptation du leg de Mme Dubois il y a lieu au même titre de prendre en charge les arriérés d'eau pour un montant de 132.55 euros. Accepté à l'unanimité.

### Virement de compte à compte

Le maire explique au conseil municipal que compte tenu des difficultés rencontrées par un locataire pour des retards de loyers d'un montant de pratiquement 9000 €. Le maire rend compte au conseil municipal de la procédure mise en place et du jugement rendu par la Tribunal. La commission de surendettement a effacé la dette. Il demande au conseil municipal de procéder à un virement de compte à compte. Le conseil municipal est contre cette décision mais valide le virement de compte à compte à l'unanimité.

### Informations diverses

- Signature du bail à construire, ce jour, pour les logements édifiés par Mistral Habitat. Durée du bail 55 ans. Ouverture du chantier environ 20 septembre 2019.
- Extension du cimetière. Plusieurs rendez-vous ont eu lieu avec le maire. Une liste de réservation est déjà établie. Livraison mi-novembre.
- Ancien groupe scolaire. Attribution des locaux. Rapport annuel environ 10 000 euros. Des gratuités sont accordées pour le démarrage.
- Une MAM, possibilité de transfert de la bibliothèque, un paysagiste / coutelier (atelier + magasin)
- Un artisan pour le stockage, un architecte, un atelier d'artistes, un commerce de restauration
- Monsieur Garcia souhaite exprimer son désaccord sur le choix du futur commerçant qui souhaite ouvrir le restaurant. Monsieur Giarretto se joint au point de vue de Monsieur Garcia.
- Le maire précise qu'il est du devoir de maire de contribuer à l'installation d'un jeune Gramboisien qui veut travailler et de lui donner sa chance.
- Le maire invite les élus à venir visiter les travaux en cours et à faire connaissance avec les personnes qui entreprennent sur la commune.
- Monsieur Tedde demande au maire s'il est informé de la création d'un « ranch » sur la commune. Le maire explique qu'après divers constats et contrôles, aucune illégalité n'a été constatée à ce jour.
- Sur une question de Madame Michaud, le Maire précise que certains chemins vont être réparés avant l'hiver.

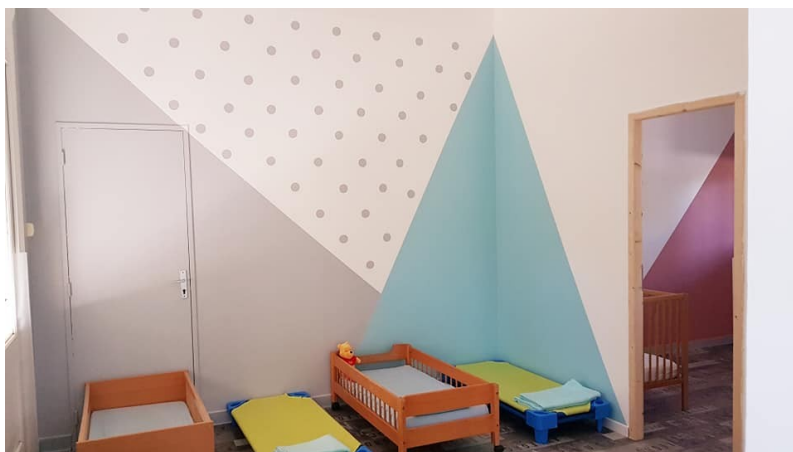
## QUE DEVIENT L'ANCIEN GROUPE SCOLAIRE ?

Les locaux de l'ancien groupe scolaire ont été mis à disposition d'opérateurs qui ont la volonté d'apporter des services nouveaux.

Aussi, début 2020, l'ancienne école sera remplacée par l'installation :

- d'une Maison d'Assistants Maternelles
- d'un atelier d'artistes
- d'un architecte
- de deux artisans Gramboisiens
- d'un pôle de petite restauration et produits locaux...

L'installation de la bibliothèque y est également prévue en parallèle d'une réflexion sur l'utilisation future de leurs locaux actuels qu'il convient de ne pas laisser « sans vie ».



Ces nouveaux services contribueront à l'animation de la vie locale et à l'attractivité du village.

## TRAVAUX A VENIR

### Entretien des chemins :

Malgré un entretien régulier, certains de nos chemins communaux sont particulièrement exposés aux intempéries, au gel ou aux ruissellements. C'est le cas par exemple du chemin du Thor, de Piternet, des Vallons, etc... Afin de rétablir le confort des riverains, une opération de réfection sera lancée, notamment sur les « nids de poules ». N'hésitez pas à nous signaler des désordres que vous pourriez remarquer en empruntant les chemins communaux.



### Place du 19 mars :

Les intempéries et la circulation des véhicules ont fortement dégradé le caladage de ce lieu. Les calades vont être remplacées et la place réhabilitée prochainement par une entreprise spécialisée dans les métiers de la pierre et du patrimoine. Les riverains seront informés en temps utile du lancement de ces travaux. Cette entreprise procèdera également à la réparation de l'escalier de la place des Remparts que le gel avait fortement détérioré.

### Patrimoine :

Après avoir procédé au renforcement de certains points de notre rempart et fait nettoyer et réhabiliter le « chemin de Garde », fait réparer le réservoir et reboucher des fissures sur l'église, les travaux sur le patrimoine seront poursuivis.

Concernant la Mine d'eau :

L'association « Alpes de Lumière » spécialisée dans des chantiers de conservation du Patrimoine n'a pas été en mesure de démarrer le chantier de réfection de la mine d'eau du cimetière.

Le chantier est remis à 2020.

Je tiens à rassurer Mireille : la mine retrouvera prochainement son aspect de jeunesse !



### Fibre optique :

Le déploiement de la fibre optique s'opère progressive-ment sur notre territoire. Les études ont été faites sur notre commune et le câblage a démarré. En juin 2020, les armoires seront installées, puis les compteurs. L'opérateur a prévu de connecter toutes les habitations même les plus éloignées.

### Borne de recharge électrique :

Grâce au partenariat engagé entre le Maire et le Syndicat d'Electrification du Vaucluse, deux bornes de recharge pour les véhicules électriques seront installées sous peu au village.

### Réfection de la route Grambois-La Tour d'Aigues :

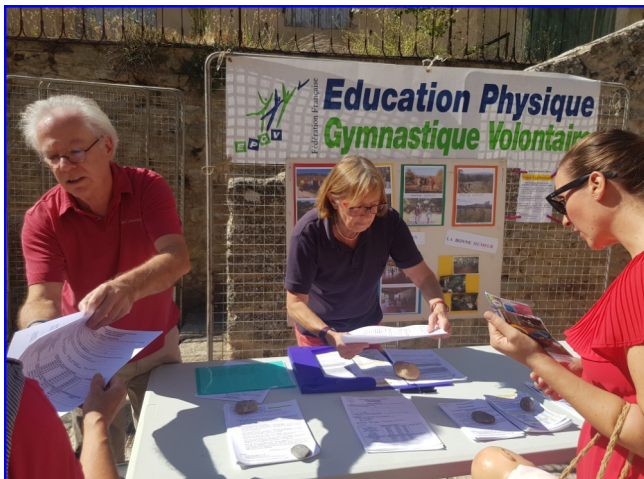
Le Département a fait savoir au maire que la réfection de la RD 956 (entre le Moulin du Pas et la Tour d'Aigues) sera réalisée dès janvier 2020. De nombreux Gramboisiens avaient signalé l'état très dégradé de cette route très empruntée.

### Mistral Habitat :

La construction des 12 logements locatifs par Mistral Habitat va enfin démarrer. 12 mois de travaux seront nécessaires pour concrétiser ce projet, très attendu par de nombreuses familles, et pour lequel nous nous sommes « battus » durant 10 années.



## LA JOURNEE DES ASSOCIATIONS



### Gymnastique

Beau succès pour notre stand. De nombreux visiteurs sont venus chercher des renseignements sur les activités de « l'AGVG » et des dossiers pour s'y inscrire.

Ils ont souvent été « épatés » que l'on propose 7 activités sympas : « Yoga – Sophrologie, Renforcement Musculaire, Pilates, Marche et Mouvements, Gym Douce, Fitness Adapté et Marche Nordique ».



### RLG

Rencontres et Loisirs Gramboisiens toujours aussi enthousiastes envisage d'ouvrir une section tarot et recherche des amateurs.

Contact : RLG : 06 15 55 14 25

### Comité de Jumelage Grambois/Solignano

En plein essor, recherche toujours de nouveaux adhérents pour faire vivre la relation amicale que nous avons avec la commune de Solignano

Contact : Jumelage : 06 83 27 68 75

### Desdemona : cours de guitare

En musique avec Yvan ! Tous les mardis matin à la salle villageoise, venez exprimer vos talents musicaux.

Simplicité et bonne humeur au rendez-vous !

Contact : 06 28 25 42 80.



### Bibliothèque de Grambois

La bibliothèque accueille petits et grands lecteurs tous les mercredis après-midi, et samedis matins et proposent diverses animations.

Un grand merci à Alain et son équipe pour leur travail et leur implication.



### Comité des fêtes

Toujours aussi dynamique, il nous propose une soirée déguisée le 31 octobre animée par DJ Christian !

Le 21 décembre marquera le début de l'hiver et sera fêté dignement avec le feu d'artifice ainsi que diverses animations. La fameuse soirée du jour de l'an clôturera cette année de fêtes !







### Association BeCouleurs

Un nouvel espace de liberté pour se rencontrer, échanger, s'exprimer, dans un atelier d'expression artistique, animé par Lénia Platel, qui vous accueille dans les locaux de l'ancienne école, côté jardin. Facebook atelier BeCouleurs / leniaplattel@free.fr / www.leniaplattel.fr



### Association le chat bleu

Sandrine et Giulia vous proposent tous les mercredis, la 2ème semaine des vacances et tout le mois de juillet des Ateliers pour enfants dans le cadre lumineux de la nouvelle école, des activités variées ayant pour objectif le bien être, l'épanouissement et la joie de vivre ! as-so.chatbleu@gmail.com / 06.85.66.99.06



### Football Club de Grambois

Une belle équipe, un bel enthousiasme et un nouveau Président Christophe Casto pour notre club. De beaux matchs en perspective !  
06 26 03 23 20



### Association MAM o'pitchous

3 jeunes assistantes maternelles vont accueillir les enfants de 0 à 6 ans dans un lieu privilégié et entièrement rénové (ancienne école). Un cadre familial et des professionnelles dynamiques qui souhaitent échanger, partager et créer l'événement autour de la petite enfance. Facebook : mam o pitchous / opitchous@outlook.fr Ouverture prévue janvier 2020.

### APEG

Association des Parents d'Elèves de Grambois, toujours présente et motivée pour mettre du pep's et de la couleur dans la vie des enfants à l'école de Grambois ! Avec un apéritif offert conjointement avec la mairie pour clôturer cette belle matinée associative !





## VIE ASSOCIATIVE

### Le bel été 2019 !

En prélude, Grambois a accueilli, pour la dixième année, du 29 mai au 2 juin l'exposition « Aiguilles en Luberon », véritables rencontres internationales de patchwork et d'art textile.

Le 24 juin, avant le départ en vacances, les élèves de l'école ont participé à l'inauguration du refuge de la Ligue de protection des oiseaux (LPO) en y installant des nichoirs.



Comme chaque année, les samedis de l'été ont été l'occasion de se retrouver, Gramboisiens et visiteurs, autour des « apéritifs d'été », organisés à tour de rôle par les associations de la commune.

La Fête nationale a été l'occasion, pour le comité des fêtes, de proposer une grande sardinade, sur la place des Remparts avec le Duo Mistral.



L'AAG a exposé les œuvres de ses adhérents à l'Espace Pierre Graille.



Pour le 15 août, le Festival Durance Luberon a reglé les Gramboisiens d'un « apérojazz » avec le trio Barolo, place de la mairie.

Sans oublier bien entendu, le cinéma itinérant qui fait régulièrement étape à Grambois et a choisi de profiter de l'été pour projeter les films en plein air sur la place de la Mairie, pour le plus grand plaisir des nombreux spectateurs.



Le comité des fêtes a récidivé le 17 août avec une belle soirée « moules frites » avec DJ Christian.

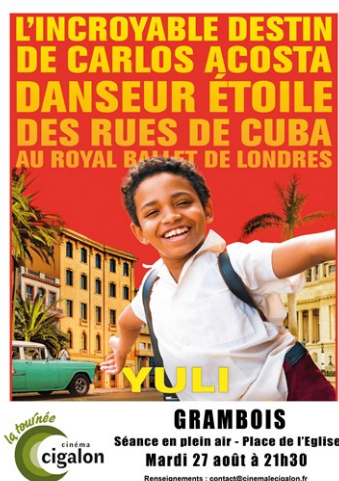
Le 26 septembre, les membres du comité de jumelage Grambois Solignano sont allés passer une journée à Aigues-Mortes.



## A venir :

Tous les deuxièmes mardi du mois, la Tournée du Cigalon fait halte dans le village.

Mardi 15 octobre : « *Au nom de la Terre* », un très beau drame paysan, inspiré d'une histoire vraie, avec Guillaume Canet, qui se déroule dans la ferme des Grands Bois.



## Le 31 octobre :

**SOIRÉE COSTUMÉE** organisée par le comité des fêtes et animée par DJ Christian.

Inscriptions en mairie ou au 04 90 77 91 13

## Les 6 et 7 décembre :

### TELETHON

Les personnes et associations intéressées pour contribuer au Téléthon sont invitées à contacter Nadine au 06 30 72 80 32 ou en mairie 04 90 77 91 13.

La salle polyvalente est réservée le samedi 7 décembre 2019.

Après l'exposition sur la résistance à Grambois, les recherches continuent...

### Appel à bénévoles :

Pour effectuer des recherches historiques sur Grambois et alentours.

Les personnes intéressées peuvent contacter la mairie au 04 90 77 91 13 ou Maryse au 06 30 81 81 58.



# GRAMBOIS



JEUDI 31 OCTOBRE 2019

Salle Polyvalente

Soirée Costumée  
Animée par Christian



À partir de 19h30

**Apéritif**  
**Buffet**  
**Dessert**  
**Vin**  
**Café**

**20 euros / personne**  
**Enfants : 10 euros jusqu'à 12ans**  
**Gratuit pour les moins de 6 ans**

Réservation à la Mairie - Paiement à l'inscription  
Renseignements au : 04.90.77.91.13  
Pensez à apporter vos couverts





## Garder la forme - Retrouver la forme Grâce à la Gym de Grambois

**Pour votre santé et votre bien-être, de septembre à juin**  
**7 activités sympas vous sont proposées : de la plus dynamique à la plus douce**  
**De vrais professionnels formés à votre service, pas des machines**

**Pour tous les âges : la plus ancienne a 84 ans, la plus jeune 15 ans**

### Extérieur – plein air

Lundi matin 9h30-11h30, avec Thibault : <b>Marche et Mouvements</b>	<b>221 €</b>
Samedi matin 9h30-11h30, avec Véronique : <b>Marche Nordique</b>	<b>221 €</b>

### Dans la salle polyvalente de Grambois

Lundi 18h30-20h, avec Virginie : <b>Yoga - Sophrologie</b>	<b>216 €</b>
Mardi matin 9h-10h, avec Nadine : <b>Renforcement Musculaire</b>	<b>156 €</b>
Mercredi 18h-19h30, avec Nadine : <b>Pilates</b>	<b>186 €</b>
Jeudi matin 9h30-10h30 avec Véronique : <b>Gym Douce</b>	<b>156 €</b>
Jeudi 18h 19h30, avec Nadine : <b>Fitness Adapté</b>	<b>186 €</b>

### Tarifs pour plusieurs activités avec licence

<b>2 activités</b>	<b>251 €</b>
<b>3 activités</b>	<b>261 €</b>
<b>4 activités et plus</b>	<b>271 €</b>

**Tarifs : réduction 30% pour les moins de 18 ans**  
**Rejoignez-nous**

### Contacts

[gymgrambois@gmail.com](mailto:gymgrambois@gmail.com)

Sylvie Réveillé 06 35 53 01 16 ;

David Colom 06 63 48 26 49; [davidcolom@orange.fr](mailto:davidcolom@orange.fr)

Plus d'infos sur <https://gymgrambois.wixsite.com/website>

## CONCOURS DE L'ARBRE DE L'ANNÉE 2019

A l'initiative d'étudiants de l'école forestière, le chêne remarquable  
De notre commune participe au concours national de  
l'arbre de l'année 2019.

Pour lui donner plus de chance d'être retenu, vous pouvez  
voter par l'intermédiaire du site suivant :

<https://www.arbredelannee.com/>

Nous vous remercions de votre participation.



**VOTEZ POUR MOI**



## LA FÊTE DE L'ARBRE

La fête de l'arbre sera organisée le 25 novembre prochain à l'initiative  
de Noëlle Trinquier, notre Conseillère Départementale.  
Le programme vous sera communiqué prochainement.

## ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales auront lieu le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour.

Le second tour aura lieu, le cas échéant, le dimanche 22 mars 2020.

Les électeurs seront également convoqués aux mêmes dates pour le renouvellement des conseillers communautaires (COTELUB).



Les inscriptions sur les listes électorales en vue de participer aux scrutins devront être faites **au plus tard le vendredi 7 février 2020**.

Les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne peuvent voter et sont éligibles aux élections municipales.

Pour en savoir plus :

Unité du porte-parolat et des relations presse : [unitemedias-dicom@interieur.gouv.fr](mailto:unitemedias-dicom@interieur.gouv.fr)

**N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales** par Internet ou en mairie.

## ARRETE EMPLOI DU FEU - SYNTHESE GRAND PUBLIC

**TOUT BRULAGE DE DECHETS VERTS ISSUS DES MENAGES, DES PROFESSIONNELS ET DES COLLECTIVITES PUBLIQUES EST INTERDIT**  
(infraction réprimée par l'art. 131-13 du code pénal)

POUR LES CAS DEROGATOIRES CI DESSOUS: INCINERATION POSSIBLE UNIQUEMENT DE 08h00 à 16h30

**ZONE 1** Vous êtes propriétaire d'une habitation ou exploitant agricole  
Incinération possible, selon les périodes (tableau ci-dessous), uniquement si les déchets verts sont générés ou liés :  
- à une obligation légale de débroussaillage liée au risque feux de forêts (Art. L134-6 du code forestier),  
- directement à l'exploitation agricole.  
EN RESPECTANT CE CALENDRIER

Janvier/Février	1er Mars/15 Avril	16 Avril/31 Mai	1er Juin/15 Octobre	16 Octobre/31 Décembre
POSSIBLE	INTERDIT SAUF DEROGATION PREFERATORIALE	POSSIBLE	INTERDIT SAUF DEROGATION PREFERATORIALE DANS LE CADRE DE TRAVAUX MOTIVES PAR UNE REELLE NECESSITE	POSSIBLE

**ZONE 2 et 3** Vous êtes exploitant agricole  
Incinération possible toute l'année, uniquement si les déchets verts sont générés ou liés directement à l'exploitation agricole.

**ZONE 3** Vous êtes exploitant agricole  
Ecouvage possible au delà de la limite des 400m de la zone boisée

LIMITE DE LA ZONE BOISEE + 200 mètres  
ARRETE EMPLOI DU FEU N° 2013030-0006  
LIMITE DES 400m DE LA ZONE BOISEE

**DANS TOUS LES CAS, INCINERATION INTERDITE SI VENT > 40 km/h RAFALES COMPRISES OU EPISODE DE POLLUTION ATMOSPHERIQUE**

<http://www.vaucluse.gouv.fr/la-reglementation-relative-a-l-a6266.html> Validé en Sous Commission feux de forêts du 11.12.2014

## L'ECOLE

C'est « LA » rentrée !!

Un moment magique, la première rentrée dans la nouvelle école !

Le bonheur de la découverte a bien vite remplacé le trop plein d'émotion habituel dans ces moments.

Une rentrée en musique mais avec des notes particulières cette année, la curiosité des enfants et le plaisir des enseignants qui partent à la conquête de ce nouveau lieu d'éducation et de vie collective.

Entre le brouhaha de la cour de récréation et la sérénité des salles de classes, une nouvelle page va s'écrire.

Beaucoup de bons souvenirs « d'avant » qui resteront attachés à l'ancien bâtiment et tous les nouveaux qui commencent dès aujourd'hui !

Près de 120 petits écoliers cette année, et 2 nouveaux enseignants : Mme Astier en remplacement de Mme Piogé qui est en congé maternité et Mme Marais qui prend en charge la classe de CP/CE1 pour l'année.

Après quelques jours de classe, les premières impressions sont agréables, de l'espace, beaucoup de clarté, un environnement propice à l'éveil et aux apprentissages.

Toutes leurs leçons apprises, nos petits écoliers ont faim !

Ils sont attendus dans la grande salle de cantine. Sabine et son équipe virevoltent en cuisine au milieu de leur rutilant matériel.

Tout a été pensé pour régaler nos loulous et faciliter la tâche des personnels.

Nos loulous profiteront, du 8 au 12 octobre, à l'occasion de la semaine du goût, d'une animation où leur seront proposées des recettes innovantes et des décorations sur le thème « les cinq continents dans mon assiette » !

Et puis, également, « les ptits chefs » c'est reparti !! , les ateliers cuisine redémarreront après les vacances de Toussaint pour un mercredi par mois. Grâce à ces moments partagés, la cuisine devient un moment de fête où on apprend en s'amusant et en dégustant !

Les cycles de piscine vont débiter plus tôt cette année. Du 17 décembre au 17 mars, après avoir éduqué leurs papilles, ils s'attaqueront à la brasse papillon ainsi qu'aux autres disciplines aquatiques !

Comme chaque année, les élèves de CM1/CM2 participeront aux commémorations du 11 novembre sur une esplanade rénovée.

Ils chanteront « *La Chanson de Craonne* » (du nom du village de Craonne), « chanson contestataire », chantée par des soldats français durant la Première Guerre mondiale.

Viendra ensuite, doucement, avec l'hiver qui s'installe, la douce période de Noël qui sera fêtée à l'école le 6 décembre, avec un spectacle le matin, la venue du Papa Noël l'après-midi et le traditionnel loto de l'école le soir.

Pour l'heure, nous allons célébrer l'automne, le retour des feuilles mortes qui se ramassent à la pelle....

Bientôt les vacances de la Toussaint... Et puis le retour des gentils monstres avec le défilé Halloween organisé par l'APEG le 31 octobre après-midi, suivi d'un goûter offert par le comité des fêtes qui organise, le 31 octobre au soir, une soirée déguisée à la salle polyvalente.

Un petit poème pour fêter cette belle rentrée..

**« la blanche école où je vivrai »**

*La blanche école où je vivrai*

*N'aura pas de roses rouges*

*Mais seulement devant le seuil*

*Un bouquet d'enfants qui bougent*

*On entendra sous les fenêtres*

*Le chant du coq et du roulier;*

*Un oiseau naîtra de la plume Tremblante au bord de l'encrier*

*Tout sera joie! Les têtes blondes S'allumeront dans le soleil,*

*Et les enfants feront des rondes*

*Pour tenter les gamins du ciel.*

**René Guy Cadou**





## **CHASSEURS, CUEILLEURS DE CHAMPIGNONS, RANDONNEURS-PROMENEURS : RESPECT, CIVILITÉ, COURTOISIE.**

Nos magnifiques espaces naturels doivent être partagés, pour ce faire, quelques rappels :

### ◆ **Chasse**

De nombreux propriétaires, dont la commune, mettent à disposition leurs parcelles à la société de chasse, qui a un rôle de surveillance et d'entretien des espaces, mais aussi de régulation de certains gibiers.  
(Article disponible sur le site Légifrance, Code de l'environnement et réglementation liée à la chasse).

Sur les autres parcelles, "Nul n'a la faculté de chasser sur la propriété d'autrui sans le consentement du propriétaire ou de ses ayants droits" stipule l'article L 422-1 du code de l'environnement.

Les propriétaires sont libres de mettre leurs parcelles à disposition de la société de chasse ou d'y renoncer.

Dans ce cas, le propriétaire a tout intérêt à en faire la publicité pour faire respecter sa position (notamment par des panneaux) et d'en informer la société de chasse.

Il est de sa responsabilité de garantir l'équilibre agro-sylvo-cynégétique sur ses terrains et de veiller à ce que les populations de gibier présentes sur ses terres n'engendrent pas de dégâts aux cultures et forêts alentours.

En 2008, sur l'initiative du président de la société de chasse et du maire, un petit document avait été réalisé dont le titre à lui seul « Mini Guide des Règles de Bonne Conduite du Parfait Chasseur à Grambois » augurait d'une volonté d'améliorer l'image de nos chasseurs sur notre territoire (respect des horaires de chasse, des surfaces agricoles, des distances des habitations - 150m au moins - , ramassage des cartouches etc...)

Il faut reconnaître que de gros progrès ont été réalisés dans le comportement de la majorité de chasseurs ... merci à eux, même si des améliorations sont toujours possibles.

La Société de Chasse fait un gros travail pour que chaque saison se déroule au mieux.

### ◆ **Cueillette des champignons**

Les champignons sauvages appartiennent de plein droit au propriétaire du sol. Comme le rappelle l'article 547 du code civil, leur cueillette ne peut être tolérée qu'aux conditions suivantes :

- Demander l'autorisation au propriétaire ;
- Respecter les lieux, les animaux et les panneaux d'interdiction ;
- Ramasser avec parcimonie ;
- Consulter les arrêtés préfectoraux et communaux en mairie.

Ramasser des champignons chez autrui constitue donc un vol selon l'article 311-1 du code pénal et donc passible d'une lourde amende

### **Pour les Gramboisiens, la cueillette sur les terrains communaux est autorisée**

Pour le ramassage des champignons sur les terrains faisant partie des biens communaux, il y a lieu de se référer à l'article 542 du code civil qui dit que « les biens communaux sont ceux à la propriété ou aux produits desquels, les habitants d'une ou plusieurs communes ont un droit acquis. » La cueillette des champignons sur ces terrains constitue donc un droit acquis à tous les habitants de la commune.

### ◆ **Randonneurs-promeneurs**

A vélo, à pied ou à cheval, sur route ou sur sentier, pour éviter de mettre en péril, par la somme de dégradations anodines notre patrimoine naturel et culturel exceptionnel, il convient d'adopter la Luberon attitude !

(Voir site <https://www.parcduluberon.fr> > S'aérer)

Protégeons tous ensemble les richesses du Luberon en suivant les quelques règles élémentaires du visiteur responsable !

Nos espaces et nos forêts sont à partager entre tous. Le respect de la loi et des règles de bonne conduite par chacun de nous, propriétaires, randonneurs, promeneurs, chasseurs, cueilleurs et riverains, évitera bien des conflits et permettra de garder à notre commune la qualité de vie que chacun est en droit d'attendre.

### ◆ **A noter**

Le dépôt de déchets est strictement interdit. Des mesures de surveillance seront mises en œuvre par les services compétents. Les auteurs de ces incivilités sont passibles de lourdes amendes

## INFOS PRATIQUES

### Coordonnées Mairie

2 Place de la Mairie – 84240 GRAMBOIS  
 Tél : 04 90 77 91 13 – Fax : 04 90 77 92 53  
 Adresse électronique : [mairie.grambois@wanadoo.fr](mailto:mairie.grambois@wanadoo.fr)

### Horaires Mairie et Agence Postale

	MAIRIE		AGENCE POSTALE	
	MATIN	APRES-MIDI	MATIN	APRES-MIDI
<b>LUNDI</b>	9h – 12h	14h – 16h	8h30 – 11h30	14h – 16h
<b>MARDI</b>	9h – 12h	14h – 16h	8h30 – 11h30	14h – 16h
<b>MERCREDI</b>	9h – 12h	Fermé	9h – 12h	Fermé
<b>JEUDI</b>	9h – 12h	14h – 16h	8h30 – 11h30	14h – 16h
<b>VENDREDI</b>	9h – 12h	14h – 16h	8h30 – 11h30	14h – 16h
<b>SAMEDI</b>	9h – 12h	Fermé	9h – 12h	Fermé
<b>Du 15 juillet au 20 août : Fermeture les Lundi et Vendredi Après-midi</b>				

### **Permanence de nos Conseillers départementaux**

- Noëlle Trinquier – demande de rendez-vous : 07 86 91 76 64 et permanences
- Jean-François Lovisol - Sur rendez-vous et permanences.

### **Permanence architecte conseil du Parc Naturel Régional du Luberon (PNRL) :**

Sur rendez-vous au 04 90 77 91 13, le premier jeudi du mois à partir de 14h

### **Collecte des encombrants par COTELUB :**

Sur rendez-vous, tous les mardis, inscription en mairie au 04 90 77 91 13.

### **Affaires militaires :** tout jeune ayant eu 16 ans doit de se faire recenser le mois suivant ses 16 ans.

Se présenter en mairie avec livret de famille, carte d'identité, justificatif de domicile.

L'attestation de recensement est obligatoire pour élections, concours et permis de conduire.

### Numéros utiles :

**Groupe scolaire :** 04 90 77 91 60

**Cantine scolaire :** 04 90 77 96 85

**Salle Polyvalente :** 04 90 77 91 09

**La Poste :** 04 90 77 91 14

**Médecin de garde :** 04 90 09 74 11

#### **Médecins:**

- Docteur CHANUS : 04 90 08 89 68
- Nouveau docteur prochainement

**Pharmacie de l'Eze :** 04 90 77 92 73

**Cabinet d'infirmiers :** 04 90 77 82 76

**Ostéopathe :** Elodie GAYET 06 64 82 31 42

**Agence routière de Pertuis :** 04 90 68 89 04

**Communauté de communes (CoteLub) :** Tél : 04 90 07 48 12 Email : [contact@cotelub.fr](mailto:contact@cotelub.fr)

**SIVOM Durance Luberon :** 04 90 79 06 95 - **N° Urgence en cas de fuite :** 04 90 79 87 37

